

PLAN LOCAL D'URBANISME

4. REGLEMENT

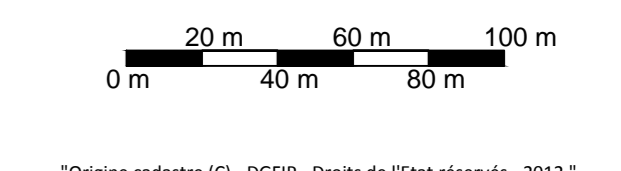
4.3. Document graphique
Centre de la commune au 1 / 2 000 ème

Pièce n° 4.3.

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Arrêté par délibération du Conseil Municipal
le
Approuvé par délibération du Conseil Municipal
le

INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, passage Jules CÉSIRE 70000 VESOUL - Fax : 03.84.75.33.69
Tel : 03.84.75.46.47 - e-mail : initiative@orange.fr
Initiative Tel : 03.84.63.53.29 - e-mail : initiative@orange.fr



*Origine cartographique : IGN® - Données de 1989 (relevés - 2012) - Plan cadastral actualisé en avril 2012.

Légende

--- Limite de zones. - - - Limite de secteurs.

ZONES URBAINES

- U Zone urbaine mixte : habitat et activités économiques, services, équipements compatibles avec l'habitat.
- Ui Secteur de la zone U soumis à des risques d'inondations.
- UL Secteur de la zone U à vocation de loisirs.
- UEi Zone urbaine d'activité économiques soumis à des risques d'inondations.

ZONES A URBAISER

- AU Zone de réserve foncière nécessitant une modification du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation.
- 1AU Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et le règlement. Les équipements publics situés en périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone Vocation principale d'habitat.
- 1AUC Zone à urbaniser dans le respect des conditions définies par les orientations d'aménagement et le règlement. Les équipements publics situés en périphérie immédiate ont une capacité suffisante pour desservir l'ensemble de la zone Vocation principale de commerce.

ZONES AGRICOLES

- A Zone, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles..

ZONES NATURELLES ET FORESTIERES

- N Zone naturelle et forestière.
- Ni Secteur de la zone N soumis à des risques d'inondations.

Emplacements réservés et numéro d'opération.

LISTE DES EMPLACEMENTS RESERVES

N°	Nature de l'opération	Bénéficiaire	Superficie
1	Extension de la salle des fêtes	Commune	1 023 m²
2	Dégagement de visibilité;	Commune	148 m²
3	aménagement de l'accès;	Commune	78 m²
4	aménagement de l'accès	Commune	5 506 m²
5	Création d'un espace de stationnement	Commune	1 826 m²
6	Aménagement du stade	Commune	356 m²
7	Espaces verts	Commune	2 970 m²
8	Extension de l'aire de jeux - espaces verts	Commune	1 128 m²
9	Aménagement de l'école	Commune	11 319 m²
10	Création d'un cimetière	Commune	1592 m²
11	Stationnement et aménagement paysager	Commune	2430 m²
	Extension de la station d'épuration	Commune	

